

Introduction

Femmes en quête de citoyenneté inclusive. Marges d'action, violences et résistances

Andrea MARTINEZ

Gaëlle GILLOT

Dans la foulée des soulèvements populaires qui depuis 2011 ont embrasé le monde arabo-musulman, surtout la zone méditerranéenne, un certain nombre de colloques, de journées d'étude, de numéros de revues et d'autres activités scientifiques et militantes ont été organisés concernant la participation des femmes dans cette vague de contestation. Nul doute que la présence massive – pourtant pas nouvelle – des femmes dans les manifestations a attiré l'attention des médias et des réseaux sociaux, secoué les sociétés et entraîné une prise de conscience de l'urgence de faire l'analyse des (r)évolutions actuelles et de leur impact sur les rôles et statuts des femmes de la région. Ainsi, on a vu croître simultanément la demande sociale, symbolisée par le slogan des Tunisiennes « Pas de démocratie sans égalité », et la demande institutionnelle (sous la pression des organismes internationaux, ministères, associations, universités...) pour une meilleure compréhension des rapports sociaux de sexe et de leurs interactions avec d'autres systèmes de pouvoir dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (Anmo ou Mena selon l'acronyme anglais).

Mais à notre connaissance, du moins jusqu'à présent, il existe très peu d'ouvrages (GATÉ, 2012 ; Unesco, 2013) édités en France ou ailleurs dans la francophonie qui soient basés sur une analyse pluridisciplinaire et entièrement consacrée aux femmes dans les mouvements de réformes et les révolutions de cette région. Mis à

part le recueil de nouvelles dirigé par TAMZALI (2012), la perspective « genre » adoptée jusqu'ici dans les publications de langue française s'est le plus souvent limitée à une lecture fragmentaire de la condition féminine laissant de côté l'analyse critique des processus d'appropriation/réappropriation d'une citoyenneté inclusive des femmes comme sujets politiques (plutôt que catégorie biologique homogène) et ce, dans les divers champs de la vie socioculturelle, politique et religieuse. Un livre tel que celui-ci vient combler cette lacune, en plus de rassembler des connaissances et des analyses réalisées dans des perspectives géographiques variées. Il réunit des chercheuses confirmées de la région Anmo, d'Europe et d'Amérique du Nord, connues dans leurs domaines respectifs, mais qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble, et des actrices de la société civile, et tisse le corpus de base d'un réseau scientifique plus vaste. À travers les articles proposés s'établit ainsi un dialogue entre, d'un côté, des spécialistes de la région Anmo, mettant en valeur des compétences reconnues qui existent dans les pays concernés, mais qui n'ont pas toujours accès à une diffusion internationale de leurs recherches ou de leur action militante, et, de l'autre, des chercheuses européennes et canadiennes, contribuant à un enrichissement mutuel de même qu'à un décloisonnement des savoirs et des méthodes d'analyse.

La genèse des contributions rassemblées ici remonte au colloque international « L'égalité de genre dans les réformes et révolutions de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient » qui s'est tenu du 2 au 6 juillet 2012 à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de l'université Mohammed V Agdal-Rabat. L'ouvrage tiré dudit colloque a pour objectif de partager des réflexions théoriques et méthodologiques sur les avancées et reculs de l'égalité des droits et de la justice de genre à l'aune d'exemples concrets (cas recensés au Maghreb, en Libye, en Palestine et en Iran). Dans le sillage des dénommés « printemps arabes », dont le désenchantement allait ouvrir la voie à « l'hiver islamiste »¹, il vise notamment à cerner les revendications (affrontements et déchirements compris) des militantes féministes – laïques et religieuses – de la région Anmo, d'une part, et à analyser les pratiques d'accès

¹ Selon la formule-choc du professeur Lahcen Oulhaj, ancien doyen de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de l'université Mohammed V Agdal-Rabat (Conférence d'ouverture de l'École d'été, 2 juillet 2012).

à l'espace public des femmes « ordinaires » sans affiliation politique affichée, d'autre part. Rappelons que les premières (militantes intellectuelles) font souvent les manchettes des journaux en raison de leur rôle dans les manifestations et transformations sociopolitiques qui ont mené à la refonte – plus ou moins achevée – de certaines lois coutumières et autres codes discriminatoires sur la famille, l'héritage, le travail, etc. Moins médiatisées, sauf lorsqu'elles sont la cible d'agressions sexuelles violentes perpétrées en toute impunité par des groupes d'hommes dans des lieux de rassemblement public (on pense à l'emblématique place Tahrir au Caire, mais aussi à ses « émules » telles la place Taksim à Istanbul ou la place des Martyrs à Tripoli), les secondes (issues de milieux socio-économiques divers et amenées à se déplacer en ville par choix ou nécessité) contribuent également à complexifier notre compréhension d'une citoyenneté inclusive grâce à leurs luttes et négociations au quotidien contre les hiérarchies, les violences et les subordinations croisées (de sexe, de classe, d'âge, de religion, de capacité, etc.) à partir de leurs positions de sujets. Nous rejoignons ici la définition de la « citoyenneté inclusive » proposée par MARQUES-PEREIRA (2011 : 7), à savoir « une dynamique de subjectivation politique et sociale (reposant) sur un processus collectif qui passe par la construction d'une autonomie fondée sur l'émancipation des différentes formes de tutelle maritale, paternelle et masculine – émancipation qui laisse chaque femme libre de s'investir dans des groupes et des institutions sociales et politiques ».

Mobilisant une diversité de cadres conceptuels faisant ressortir la pluralité des champs (inter)disciplinaires (études féministes, géographie, histoire, science politique, sociologie), des thématiques et des terrains retenus, l'ouvrage s'organise en deux parties reliées par un même objectif : rendre compte des reconfigurations en cours de la citoyenneté *genrée* dans un environnement géopolitique instable et complexe. Cela d'autant plus que les modèles de pensée binaires (masculin-féminin ; tradition-modernité ; religion-laïcité) ne suffisent plus à expliquer les entraves – tantôt individuelles, tantôt institutionnelles – à l'exercice des droits civils, civiques, socio-économiques ou juridico-politiques. Inspiré de la prémisse foucauldienne voulant que là où il y a du pouvoir, il y a des possibilités de résistance, ce livre examine les marges de liberté (ou de contre-pouvoir) inattendues, d'autonomisation

et d'*agentivité* de différentes catégories de femmes de la région Anmo au regard de leurs identités plurielles, elles-mêmes intrinsèquement liées aux positionnements et rapports sociaux qui définissent leurs conditions matérielles d'existence. Reflet des questionnements des féministes antiracistes critiques (au premier chef les *Black feminists*), l'universel et le naturel ne sont plus donnés comme évidences. De ce fait, la prétendue sororité des femmes se fait plus discrète, au motif qu'elle gomme les dispositifs de contrôle et de biopouvoir qui font de l'égalité entre les sexes un « concept de dominants », selon l'expression de GUILLEMAUT (2007 : 357). L'argument, emprunté à bell hooks (2000), table sur l'urgence de déplacer l'objectif de l'égalité avec les hommes vers la déconstruction de l'oppression et de la domination liées non plus au sexe, mais aux autres marqueurs identitaires tels que la classe, l'âge ou l'ethnie. Si par ailleurs les rapports de pouvoir sont des relations dynamiques, à ce titre réversibles et instables (FOUCAULT, 1994), leur analyse se prête à des débats qui sont loin de faire l'unanimité. En outre, la diversification des théories féministes s'accompagne de nouvelles façons de penser l'égalité, telles les approches de l'intersectionnalité ou de la consubstantialité des rapports sociaux, qui n'ont pas la même réception et encore moins la même portée dans tous les continents et sociétés. Pour preuve, le primat de la différence des sexes influence encore les grilles de lecture de certains travaux présentés ici. Or, ce qui *a priori* aurait pu engendrer des crispations sinon des frictions entre féministes des Suds et des Nords traduit plutôt le pari des éditrices de croiser des perspectives critiques différentes regroupées autour d'un intérêt commun : débusquer les représentations essentialistes faisant des femmes arabo-musulmanes des victimes impuissantes de l'idéologie sexiste héritée du patriarcat et du colonialisme. De fait, les auteures de ce collectif s'intéressent non seulement aux rapports de force qui engendrent des situations d'oppression spécifiques, mais aussi aux processus de prise de conscience à partir desquels les femmes, en tant qu'entité sociale située, développent une citoyenneté active.

Un enjeu régional de taille est précisément d'arriver à assurer le plein exercice de la citoyenneté inclusive, comprise à la fois comme « un statut » garantissant des droits sociaux, civiques, politiques et reproductifs (LISTER, 1997 : 196) et comme « une pratique conflictuelle liée au pouvoir et aux luttes pour la

reconnaissance des acteurs considérés comme protagonistes de revendications légitimes » (MARQUES-PEREIRA, 2003 : 27). Autrement dit, il s'agit de trouver des possibilités d'action concertée pour favoriser la dimension participative dans l'articulation du vivre ensemble, tout en faisant émerger de nouvelles demandes pour la reconnaissance effective (et non seulement formelle) de l'égalité à tous les niveaux : égalité des droits individuels et des identités de groupe, mais aussi dans la pratique sociale, y compris dans l'espace public au sens physique du terme. D'ailleurs le lien étroit entre l'acquisition de l'égalité en droit et en pratique, et l'éradication de la violence fondée sur le genre constitue une préoccupation transversale dans cet ouvrage. Les espaces publics physiques et politiques sont évidemment complémentaires et l'un est souvent un bon indicateur de l'autre. Or, l'un des problèmes majeurs observé par plusieurs contributrices est le fossé entre le droit et son application. Cette situation traduit les résistances sociales à l'égalité hommes-femmes, quand bien même celle-ci est gravée dans le marbre des Constitutions. Le défi est alors de montrer que les acquis des femmes s'avèrent en réalité des gains pour toute la société. Du Maroc à l'Algérie, en passant par la Libye et la Palestine, l'Égypte ou l'Iran, les femmes appellent activement à la démocratie, à la dignité et à la liberté, point commun aux révoltes qui secouent la région Anmo depuis 2009. Toutefois, leurs revendications peuvent prendre des orientations différentes. Il faut donc se méfier des interprétations trop globalisantes faisant miroiter une vague unifiée ou homogène de leurs demandes (BENNANI-CHRAÏBI et FILLIEULE, 2012).

La première partie de l'ouvrage, « Aux fondements de la citoyenneté... les femmes », porte sur les assises historiques et politiques des mouvements féministes qui orientent et dans certains cas fractionnent les actions militantes. En guise d'introduction, la sociologue québécoise Francine Descarries propose un texte délibérément décentré de la région Anmo, faisant le point sur les défis et les pièges du projet féministe articulé autour d'un « Nous femmes pluriel » (chap. 1). Partant de sa position de militante féministe matérialiste et cherchant à camper la problématique générale de la contribution des études féministes et leur impact sur la production des savoirs, son analyse pose avec acuité la nécessité de construire un nouvel espace féministe capable d'« accueillir toutes les femmes » sans pour autant gommer les tiraillements et

les débats qui les divisent. Au nombre des principales tensions de l'heure, la question du religieux s'impose, même si elle n'est pas appréhendée de la même manière dans des sociétés différentes, aux histoires particulières et aux évolutions politiques diversifiées. Pourtant, estime la sociologue, par-delà les efforts d'exégèse et de relecture des textes religieux comme gages et outils d'émancipation des femmes, ceux-ci ne peuvent se soustraire aux hiérarchies et divisions sexuelles mises en avant et renforcées par les institutions religieuses et leur pouvoir de socialisation. Son appel à une praxis féministe en marge de l'orthodoxie religieuse trouve une résonance particulière, parfois même dissonante, dans le contexte mouvant des sociétés arabo-musulmanes en quête d'une nouvelle vision de l'égalité pour (re)penser et nommer la coexistence d'identités et de revendications citoyennes particulières.

Il faut savoir que, à la différence des féministes des générations antérieures pour qui la citoyenneté politique appréhendée sous l'angle de l'égalité des chances et de la parité (en termes de présence des femmes aux parlements, dans les instances de représentation locales ou d'accès aux postes de responsabilité) constituait une priorité, les revendications récentes s'orientent plutôt vers les droits sociaux et familiaux (héritage, divorce, autorité parentale...). Un phénomène qui, d'après Sonia Dayan-Herzbrun (chap. 2), résulte des évolutions et des dynamiques de la citoyenneté coloniale dont le contact avec le patriarcat aurait modifié le rapport au politique, en accentuant les appartenances religieuses et communautaires, notamment les statuts personnels des femmes en tant que « marqueurs du statut inférieur des colonisé-e-s ». Dans ce contexte, précise l'auteure, plutôt que d'opposer l'islam au sécularisme, il faut situer l'agir des femmes de la région Anmo à l'intérieur des références musulmanes, en distinguant les expériences de soumission de celles alimentées par des tensions-résistances pouvant mener vers une réappropriation par ces femmes des normes à leur profit. L'analyse historique de l'activisme des femmes palestiniennes montre bien les perspectives et limites de leur lutte anticoloniale menée simultanément sur trois fronts indissociables : l'occupation, les inégalités sociales et le patriarcat. Bien que leurs engagements féministes contre les inégalités et les discriminations de fait soient encore relégués à l'arrière-plan, car jugés par le groupe (social et national) moins prioritaires dans la lutte pour la libération nationale, leur détermination politique

pour rompre avec les diverses formes de patriarcat contraste avec l'image eurocentrée et orientaliste les cantonnant dans le rôle de femmes « naturellement passives et soumises ».

De plus en plus de femmes optent pour de nouveaux types de réseaux, formels et informels, leur permettant de gérer les inégalités du quotidien plutôt que de s'en remettre au féminisme d'État. Dans le contexte des pouvoirs coloniaux ou postcoloniaux, tous deux réfractaires à l'exercice d'une citoyenneté active et inclusive, ces nouvelles pratiques féministes – que Dayan-Herzbrun, parmi d'autres, appelle « négociations aux marges » – touchent tout particulièrement les femmes des quartiers pauvres et délaissés, contribuant ainsi à l'essor d'une « démocratie par le bas », elle-même réactivée par les révolutions arabes et brouillant davantage les frontières entre la famille et le public. Or cette politisation du privé comme voie d'accès à la citoyenneté donne lieu à des débats – parfois houleux – entre féministes laïques et religieuses, quant au contenu à donner à la démocratie, à la dignité, à la justice ou encore à l'égalité. D'où l'intérêt de préciser de quels droits on parle, inspirés de quel(s) référentiel(s), et surtout comment les appliquer. Les textes d'Houria Alami M'Chichi, de Leila El-Bachiri et de Chahla Chafiq tentent de répondre à ces questions en analysant la place de la religion dans le droit, une problématique traversée de multiples courants aussi divergents que révélateurs des évolutions en cours.

Un autre enjeu majeur au sein des pays à dominante musulmane abordé ici est la relation complexe entre le droit positif, séculier, et le droit de source religieuse, et plus particulièrement l'adéquation entre les deux dans le processus de « modernisation ». On observe dans tous ces pays une crispation sur le droit de la famille, seul domaine juridique qui échappe encore à la sécularisation, avec un point d'achoppement sur les codes de statut personnel. Cela entraîne des divisions idéologiques (pour l'essentiel fondées sur la religion) entre l'universel et le particularisme qui posent la question de l'identité musulmane (souvent contre l'Occident), et celles des évolutions à adopter ainsi que de leur articulation.

En particulier, la contribution des femmes nord-africaines à la construction démocratique et aux projets de sociétés plus égalitaires nous invite à réfléchir sur la « modernité » interrogée à partir du statut des femmes, lui-même défini la plupart du temps

en relation avec la famille par une tradition religieuse profondément ancrée. À ce propos, les systèmes juridiques maghrébins sont ambivalents puisqu'ils puisent leurs sources à la fois dans un référentiel universaliste et un référentiel religieux. Ainsi, le statut juridique des femmes, qui occupe une place particulière dans les systèmes juridiques de la région car il reste un des seuls domaines majoritairement inspirés par le référentiel religieux, renvoie au débat de la source du droit. Cela a pour double conséquence de réserver l'interprétation du droit (musulman) aux seules personnes possédant un savoir théologique d'une part, et de dénier aux porteurs/ses des valeurs universelles et positives une telle possibilité d'autre part. Ce décalage fondamental entre les référentiels et la pratique juridiques pourrait se résoudre par l'adoption d'un réformisme musulman, au sens d'une rénovation intellectuelle, pour ultérieurement s'engager dans la voie du réformisme féministe. Depuis quelques années d'ailleurs, une remise en cause de l'universalité de l'égalité au profit d'une interprétation contextualisée gagne du terrain dans la région Anmo et pose des questions à la fois religieuses, identitaires et nationalistes. Sous l'influence des courants post-colonialiste et décolonialiste ainsi que des *Subaltern Studies* (portés, entre autres, par les Indiennes Gayatri Spivack et Chandra Mohanty), des militantes croyantes remettent en question l'universalité de « la condition des femmes », qu'elles considèrent comme erronée et fondée sur la seule expérience européenne et nord-américaine, et s'opposent ainsi au féminisme universaliste vu comme une hégémonie de « l'Occident ». Elles revendiquent un féminisme compatible avec la religion musulmane, un des fondements de leur identité, dont elles appellent la réforme des interprétations. Ce féminisme se veut très critique par rapport à la pensée traditionnaliste islamique, dont il dénonce le patriarcalisme. Tendances lourdes des sociétés de la région Anmo, ce féminisme musulman s'inscrit dans la critique non seulement des rapports de domination hommes/femmes, y compris dans l'interprétation de l'islam, mais aussi dans celle des rapports de domination « Nord/Sud ».

Dans le cas du Maroc, note Houria Alami M'Chichi (chap. 3), les liens affirmés entre la loi et la religion posent des questions sur le sens de la référence à la suprématie religieuse et sur les limites que cela impose à l'égalité de genre. La définition même de citoyenneté en arabe soulève d'autres questions essentielles sur

la signification de la nation, traduite par « communauté nationale » (*Mouwatana*), terme qui pourtant ne désigne pas exactement la même chose puisqu'il comporte aussi une dimension de communauté religieuse. Plus encore, cette même traduction fait des membres de la communauté nationale des personnes qui lui sont redevables, et doivent conséquemment remplir devoirs et missions à son égard, ce qui les fige dans un rôle social genré précis (les femmes procréent et s'occupent de la famille, les hommes défendent la patrie). Dans ce contexte, et après des décennies de « féminisme étatique » pendant lesquelles les femmes actives et visibles dans l'espace public ont connu des avancées notables, telle la révision du Code de la famille du Maroc (*Moudawana*) en 2004, le mouvement féministe « historique » s'essouffle. Marginalisé lors des manifestations de 2011², il se voit contraint de déconstruire et de reconstruire son positionnement pour mieux reconquérir l'adhésion populaire. Face à un pouvoir politique et à une société où les valeurs religieuses sont de plus en plus (ré)affirmées, les féministes historiques tentent désormais en effet d'intégrer une démarche spirituelle qu'elles avaient jusqu'ici rejetée.

Dans la continuité de ces analyses, Leila El Bachiri (chap. 4) s'intéresse à l'émergence du féminisme islamique, toujours au Maroc. Son texte, tout en complétant les arguments avancés par Houria Alami M'Chichi, propose de discuter la place des référentiels, universel et religieux, dans la question de l'égalité des sexes. Les mouvements féministes qui les portent respectivement s'opposent frontalement, les uns appréhendant la religion comme mode de vie et les autres se réclamant d'un universalisme féministe considéré « à la solde de l'Occident » par ses détracteurs. Ces derniers, rappelle-t-elle, oublient pourtant que le féminisme historique arabe universaliste existe bel et bien. Non seulement il émane des sociétés musulmanes elles-mêmes, mais il joue un rôle majeur dans la dénonciation du patriarcat institutionnalisé depuis plus d'un demi-siècle. Il semble d'ailleurs que, depuis quelques années, une forme de convergence soit en train d'apparaître entre ces deux types de féminisme, laquelle tendrait à une conciliation des paradigmes « moderne » et « traditionnel » des différents mouvements féministes, dans une stratégie postmoderne en gestation.

² Le mouvement du 20 février n'a paradoxalement pas intégré la question de l'égalité des sexes, malgré la présence importante des femmes en son sein.

Il ne reste pas moins que la relecture des sources religieuses comme source de droit engendre potentiellement une forme de désillusion concernant le statut de l'égalité des sexes, si l'on en croit Chahla Chafiq (chap. 5). En effet, cette expérience du féminisme islamique, l'Iran l'a vécue dès la fin des années 1970 avec la révolution islamique, qui a projeté la religion musulmane comme une alternative politique en la transformant en doctrine politique. L'auteure nous montre comment la « question des femmes » a été instrumentalisée par l'imam Khomeiny pour se positionner contre le Chah après qu'il ait observé leur grande participation dans les mouvements révolutionnaires. À ce propos, elle rappelle que l'islam était devenu une forme de guide dans la lutte contre la dictature et contre l'impérialisme occidental. Or les promesses de justice et de dignité se sont heurtées à la réalité totalitaire fondée sur l'idéologisation de la religion, jugée garante de la famille et de l'ordre communautaire. Depuis, certaines femmes porteuses de l'idéologie islamique ont pris la mesure de cette instrumentalisation, et leurs espoirs de nouvel ordre égalitaire dans la religion ont été déçus. C'est en outre à partir de cette prise de conscience que des courants de femmes soutenant le cadre islamiste au pouvoir ont cherché des solutions dans des réformes fondées sur une réinterprétation de la charia. Un de leurs créneaux était (et demeure) de remplacer l'égalité des sexes par l'équité, dans le but de préserver la solidité de la famille, cellule de base de l'oumma. Cette posture contraste avec celle d'autres groupes de femmes qui, depuis 2009, se mobilisent pour revendiquer des droits égaux, décrits comme universels, et manifester un ardent désir de liberté et d'accès à la pleine citoyenneté. D'ailleurs, leur remise en cause des normes islamiques de non-mixité alimente toujours une crise sociopolitique importante en Iran, sous-tendue par la revendication de droits fondamentaux sécularisés.

En Algérie, les luttes pour l'égalité et l'émancipation féminine sont aussi l'objet de débats intenses entre les mouvements féministes dits « généralistes », pour qui le statut des femmes dépend de l'amélioration des droits de l'ensemble de la société, d'une part, et des mouvements faisant du Code de la famille l'objet central de leur lutte, d'autre part. Dans ce contexte, l'étude de Nora Semmoud (chap. 6) sur l'historique des mouvements féministes algériens révèle les effets contrastés de l'islamisation, ici encore présentée comme modèle alternatif à l'Occident, sur les choix

sociétaux. Elle souligne notamment l'expérience paradoxale des femmes qui estiment devoir utiliser le voile pour améliorer leur mobilité dans les villes et les campagnes, et ainsi conquérir des espaces de liberté, tout en ayant gagné une législation du travail égalitaire et accédé massivement à l'université.

La deuxième partie de l'ouvrage, « Géopolitique de la citoyenneté, pratiques urbaines et atteintes au corps des femmes », explore les rapports de pouvoir qui, du Maghreb/Machrek jusqu'en Iran, façonnent les expériences quotidiennes de femmes d'origines socio-économiques diverses (ouvrières peu éduquées, voire analphabètes ; diplômées des grandes écoles, juristes, ingénieures...). Des témoignages et des études de cas ancrées dans la vie de tous les jours – travail productif et reproductif, loisirs, courses – nous font découvrir les combats que livrent ces femmes contre les dispositifs hiérarchiques qui les oppriment et leur font violence. Dans cette perspective, le texte d'Andrea Martinez (chap. 7) s'ouvre sur une remise en question des représentations archétypales des ouvrières du textile-habillement au Maroc. Faisant écho aux travaux de MARQUES-PEREIRA (2003 ; 2011) sur la capacité des femmes « à peser sur les rapports de force dans l'espace public », l'étude documente les stratégies d'*empowerment* d'un groupe d'ouvrières de Rabat et de Tanger pour accéder au marché de l'emploi et y demeurer malgré le caractère pénible du travail. Longtemps considérées comme victimes passives en raison de leurs maigres qualifications et de leurs attributs genrés (dociles et corvéables), ces femmes partagent leurs expériences de la citoyenneté active : depuis les tensions entre leur inscription dans les systèmes croisés de domination (mondialisation néolibérale, rapports sociaux de classe et de sexe) et leur désir de se faire respecter jusqu'aux répertoires d'action grâce auxquels elles parviennent à mobiliser des ressources, individuelles et collectives, pour s'exprimer, négocier et tenter d'améliorer leurs conditions de vie.

Partant du même groupe d'ouvrières, Gaëlle Gillot s'intéresse à leur pratique de la ville à la fois comme quête et effet de la citoyenneté (chap. 8). Elle montre comment la limitation de l'accès à la ville, par les contraintes qui pèsent sur les sorties des femmes, peut être un frein à l'exercice de leur citoyenneté et, par extension, de leur citoyenneté. En les rappelant à l'ordre social sexué selon lequel implicitement et parfois explicitement les femmes n'ont

pas à être dans la rue, le harcèlement sexuel leur dénie un droit à l'individualisation et par conséquent à l'autonomie. Malgré cela, les ouvrières du textile à Rabat et à Tanger utilisent la ville comme une ressource matérielle pour créer des micro-espaces de sécurité et de liberté, qui peu à peu habituent la société à leur présence et changent les représentations des femmes circulant dans les rues, leur donnant le courage de revendiquer un droit d'accès en sécurité à l'espace public.

Dans la même veine, Mina Saidi-Sharouz examine les formes et définitions de l'espace public à Téhéran sous l'angle des mobilités quotidiennes des femmes (chap. 9). Mu par ce qu'elle appelle « le désir de ville », son texte nous invite à découvrir les stratégies génératrices de liberté grâce auxquelles les femmes parviennent à investir la cité. Loin du cliché de la réclusion qui confine les femmes à la maison, l'idée d'une féminisation de la ville dans des espaces nouveaux ou intermédiaires contribue au brouillage des repères privés et publics. À mesure que les femmes deviennent de plus en plus visibles, témoignant de leurs capacités de résistance vis-à-vis des politiques de contrôle des corps sexualisés, se pose *in fine* la question des fissures du dispositif de surveillance mis en place par l'État.

Sur ces parcours minutieusement anticipés se dessinent la peur et l'insécurité croissantes associées aux violences faites aux femmes. Les statistiques et les témoignages confirment l'ampleur d'un phénomène qui transcende les divisions de classe, d'âge, d'ethnie, de religion, et ainsi de suite. Dans un texte troublant sur les violences de genre dans la région Anmo, Naïma Chikhaoui (chap. 10) examine les pratiques qui, du suicide aux féminicides en passant par le viol conjugal et la violence étatique, dévoilent les constructions sociales qui légitiment les meurtrissures – symboliques et physiques – du corps féminin. Mobilisant les concepts de « corps texte » et de « texte caché », l'auteure s'attache à montrer que ce corps violenté parvient malgré tout à résister et à « parler la liberté ».

Cette liberté peut trouver à s'exprimer lors de groupes de réflexion commune et de la prise de conscience qu'ils permettent, et que décrivent Ada Bazan et Carine Troussel de l'ONG « Quartiers du Monde » (chap. 11). Leur texte propose une réflexion sur le territoire comme espace de relations où se nouent et se dénouent

les représentations de la citoyenneté des hommes et des femmes. Prenant appui sur une étude de cas réalisée dans les quartiers populaires de Laâyayda et Tabriquet, à Salé, et de Taskoukt (un douar proche de Ouarzazate) au Maroc, les auteures offrent un exemple de formation politique à la participation citoyenne, une approche encore relativement peu explorée dans les études féministes de la région Anmo. Grâce à la cartographie sociale, une technique de recherche-action participative servant à retracer les positions sociales qu'occupent les habitants d'un territoire donné, leur étude illustre les parcours qui conduisent les participantes et les participants à prendre conscience de leurs droits respectifs et à transformer leur quotidien en levant les entraves (reconnaisables aux dichotomies et hiérarchies en place) à l'exercice d'une citoyenneté inclusive.

Mais l'espoir suscité par ces groupes de réflexion ne saurait faire oublier que le corps sexualisé des femmes, référent d'un construit patriarcal du féminin et rappelé à l'ordre dans les espaces publics, sert aussi de cache-sexe à la violence politique. En témoigne l'entretien de Marine Casalis avec Zahra Langhi, fondatrice du mouvement *Libyan Women's Platform for Peace*, sur la situation des femmes libyennes avant, sous et après le régime de Kadhafi (chap. 12). Faisant écho aux luttes féministes des années 1950 en Palestine (décrites en première partie par Sonia Dayan-Herzbrun), cet entretien est volontairement proposé sous cette forme afin de conserver la force des mots et de mettre en exergue des combats peu connus dans l'Afrique du Nord en plein bouleversement. Mis en contexte par Marine Casalis, le témoignage direct et vivant de Zahra Langhi agit dans cet ouvrage comme une présence incarnée de la lutte des femmes, rendant ainsi visible la complexité de la lutte féministe dans un environnement social et politique lourdement plombé par l'insécurité et une hiérarchie des urgences insensible à l'égalité hommes-femmes.

Dans un récit sans complaisance à l'endroit de l'ancien dictateur, dont les exactions et autres violations des droits humains touchaient aussi bien les hommes que les femmes, cette militante dévoile les conséquences des manœuvres de certains éléments de l'actuelle Assemblée nationale – soutenus par les milices djihadistes – pour imposer une interprétation de la charia, restée otage de sources scripturaires de l'islam salafiste. Même les femmes qui,

jusque-là, avaient pu investir l'appareil gouvernemental, l'armée, la police et les tribunaux voient désormais leurs acquis de plus en plus fragilisés par les tentatives de modification des lois personnelles (touchant, entre autres, la polygamie), de réforme de la sécurité publique (projet d'interdiction pour les femmes d'intégrer le ministère de la Sécurité ou l'armée) ou encore de féminisation de l'éducation (moyen de cantonner les femmes diplômées en sciences dans le secteur traditionnel de l'enseignement). Or, dans ce climat de dégradation de la sécurité et de violences qui frappent de plus en plus les femmes, Zahra Langhi déplore ce qu'elle qualifie d'« hypocrisie » des agences internationales, qui s'en tiennent aux violences conjugales, fermant les yeux sur les violences politiques contre les femmes et les activistes, au risque de masquer leur combat pour une citoyenneté inclusive.

Par-delà les contraintes et les embûches, cet ouvrage entend montrer que la lutte pour la citoyenneté inclusive ne fléchit pas pour autant. Elle reste au contraire tenace, grâce à la capacité d'agir sans cesse renouvelée des femmes de la région Anmo.

Références bibliographiques

BENNANI-CHRAÏBI M., FILLIEULE O., 2012 – Pour une sociologie des situations révolutionnaires. Retour sur les révoltes arabes. *Revue française de science politique*, 62 (5-6) : 767-796.

GATÉ J. (dir.), 2012 – *Droits des femmes et révolutions arabes*. Actes du colloque du Mans, 29 juin 2012, Éditions L'épitoque-Lextenso.

GUILLEMAUT F., 2007 – *Stratégies des femmes en migration : pratiques et pensées minoritaires*. *Repenser les marges au Centre*. Thèse de doctorat, université de Toulouse II.

HOOKS BELL, 2000 – *Feminism Is for Everybody: Passionate Politics*. Cambridge, MA, South End Press.

FOUCAULT M., 1994 – *Dits et Écrits*. Tomes I et II, Paris, Gallimard.

LISTER R., 1997 – *Citizenship. Feminist Perspectives*. New York, New York University Press.

MARQUES-PEREIRA B., 2003 – *La citoyenneté politique des femmes*. Paris, Armand Colin.

MARQUES-PEREIRA B., PFEFFERKORN R. (COORD.), 2011 – Genre, politiques sociales et citoyenneté. *Cahiers du Genre*, hors-série.

TAMZALI W., 2012 – *Histoires minuscules des révolutions arabes*. Paris, éditions ChèvreFeuille étoilée.

Unesco, 2013 – Printemps arabes, printemps durables ? *Revue des femmes philosophes*, 2-3, mai 2013.

<http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002210/221019f.pdf>

Martinez A., Gillot Gaëlle

Femmes en quête de citoyenneté inclusive : marges d'action, violences et résistances : introduction.

In : Gillot Gaëlle (ed.), Martinez A. (ed.). Femmes, printemps arabes et revendications citoyennes.

Marseille : IRD, 2016, p. 9-23. (Objectifs Suds). ISBN 978-2-7099-2187-9